

HAUTS-DE-FRANCE
BAPAUME (PAS-DE-CALAIS)
«Parcelle ZB 106, rue de Saint-Quentin»

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
DIAGNOSTIC

N° INSEE 62 080
Arrêté N° 16/076/DIAG
Code Patriarche : 158193

Responsable d'opération
Jean-Michel WILLOT

Rédaction
Jean-Michel WILLOT, Murielle MEURISSE-FORT

Août 2016

SOMMAIRE

Section 1 : Les données administratives et techniques	5
Fiche signalétique	7
Liste des intervenants	8
Entités archéologiques	9
Entités archéologiques	10
Notice scientifique	11
Arrêté de prescription	12
Courrier d'attribution	15
Projet d'intervention	16
Arrêté de désignation	19
Documents cartographiques	22
Section 2 : L'opération archéologique et ses résultats	24
1. État des connaissances	25
1.1 Le projet d'aménagement	25
1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)	26
1.3 Contextes historique et archéologique	26
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	29
2.1 Les contraintes	29
2.2 Méthodologie	29
3. Description archéologique	30
3.1 Le vallon ou vallée sèche	30
3.2 Les structures	30
4. Conclusion	34
5. Table des figures	35
Section 3 : Les inventaires	36
1. Inventaire des unités d'enregistrement	37
2. Inventaire de la documentation	38
3. Inventaire du mobilier	40

SECTION 1 : LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Fiche signalétique	7
Identité du site.....	7
L'opération archéologique	7
Résultats	7
Liste des intervenants	8
Intervenants administratifs	8
Intervenants scientifiques.....	8
Intervenants techniques	8
Entités archéologiques	9
Entités archéologiques	10
Notice scientifique	11
Documents cartographiques	22
Fig. 1 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, localisation régionale de la commune, <i>G. Guidi-Rontani - DA CD62</i>	22
Fig. 2 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), <i>G. Guidi-Rontani - DA CD62</i>	22

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Région : Nord/Pas-de-Calais
Département : Pas-de-Calais **Commune :** Bapaume
Lieu-dit ou adresse : Rue de Saint-Quentin
N° INSEE : 62 080
Cadastre année : **Section :** **Parcelle(s) :** .
Coord. Lambert 93 **X :** 637,435 **Y :** 1267,562 **altitude :** 120 m
Propriétaire du terrain : Monsieur Jean-Louis SCHREVERE
Maître d'ouvrage des travaux : Monsieur Jean-Louis SCHREVERE
Protection juridique : Néant

L'opération archéologique

Arrêté de prescription n° : 16/076/DIAG **daté du :** 23/05/2016
Arrêté de désignation n° : 16076/DESIGNATION **daté du :** 15/07/2016
Titulaire : Jean-Michel WILLOT
Organisme de rattachement : Direction de l'Archéologie
Raison de l'urgence : Construction de tunnels multichapelles et d'une réserve d'eau de 523 m³
Dates d'intervention sur le terrain : 11/07/2016 au 12/07/2016
Surface du projet : 10165 m²
Surface diagnostiquée : 10165 m²
Surface accessible 8 400 m², **surface ouverte** 850 m², soit 10,12%

Résultats

Côte d'apparition des vestiges (depuis TN) : - 1 m
Épaisseur de la stratification : 2 m
Densité : faible
Extension supposée du site :
Problématique de la recherche : la parcelle est proche du prieuré de Saint-Albin
Nature des vestiges par périodes : médiéval, contemporain, fossé, céramique, éperon, carrière d'extraction de matériaux
Lieu de dépôt du matériel archéologique et de la documentation :
Direction de l'Archéologie, Dainville

LISTE DES INTERVENANTS

Intervenants scientifiques

Service Régional de l'Archéologie : Jean-Luc COLLART, Conservateur de l'archéologie, Luc VALLIN, Conservateur en chef du patrimoine

Direction de l'Archéologie : Sophie FRANÇOIS, Attaché de Conservation ; Jean-Michel WILLOT, Conservateur, responsable d'opération

Intervenants techniques

Direction de l'Archéologie, Service d'archéologie préventive

Fouilles :

Jean-Michel WILLOT : responsable d'opération

Gabriel GUIDI-RONTANI : topographie

Rapport :

Jean-Michel WILLOT : responsable d'opération

Gabriel GUIDI-RONTANI : topographie, DAO

Murielle MEURISSE-FORT : géologie

Sophie FRANÇOIS : relecture

Martine CARPENTIER : relecture

Intervenants administratifs

Service Régional de l'Archéologie :

Luc VALLIN Conservateur en chef du patrimoine

Direction de l'Archéologie : Sophie FRANÇOIS, Directrice, Jean-Michel WILLOT, Chef du Service d'Archéologie préventive

Aménageur : Jean-Louis SCHREVERE

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 1/1

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☒ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☒ Époque contemporaine
 - ☒ Ère industrielle

VESTIGES

- | | |
|--|--|
| ☐ Édifice public | ☐ Artisanat alimentaire |
| ☐ Édifice religieux | ☐ Argile atelier |
| ☐ Édifice militaire | ☐ Atelier métallurgique |
| ☐ Bâtiment commercial | ☐ Artisanal |
| ☐ Structure funéraire | ☒ Fossé |
| ☐ Voirie | |
| ☐ Hydraulique | |
| ☐ Habitat rural | |
| ☐ Villa | |
| ☐ Bâtiment agricole | |
| ☐ Structure agraire | |
| ☐ Urbanisme | |
| ☐ Maison | |
| ☐ Structure urbaine | |
| ☐ Foyer | |
| ☐ Fosse | |
| ☐ Sépulture | |
| ☐ Grotte | |
| ☐ Abri | |
| ☐ Mégalithique | |

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☒ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☒ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 1/2

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☒ Époque contemporaine
 - ☒ Ère industrielle

VESTIGES

- | | |
|--|--|
| ☐ Édifice public | ☐ Artisanat alimentaire |
| ☐ Édifice religieux | ☐ Argile atelier |
| ☐ Édifice militaire | ☐ Atelier métallurgique |
| ☐ Bâtiment commercial | ☐ Artisanal |
| ☐ Structure funéraire | ☐ Autre |
| ☐ Voirie | |
| ☐ Hydraulique | |
| ☐ Habitat rural | |
| ☐ Villa | |
| ☐ Bâtiment agricole | |
| ☐ Structure agraire | |
| ☐ Urbanisme | |
| ☐ Maison | |
| ☐ Structure urbaine | |
| ☐ Foyer | |
| ☐ Fosse | |
| ☐ Sépulture | |
| ☐ Grotte | |
| ☐ Abri | |
| ☐ Mégalithique | |

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☐ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

NOTICE SCIENTIFIQUE

Un exploitant agricole projette de construire des tunnels multi-chapelles sur 5000 m² ainsi qu'une réserve d'eau sur une parcelle localisée à 50 m à l'est du prieuré médiéval de Saint-Albin. La Direction de l'Archéologie a réalisé le diagnostic archéologique en juillet 2016.

Fondé du XI^e siècle et détruit à la fin du XVII^e siècle, le prieuré a été l'objet d'une campagne de fouille programmée qui a mis au jour les fondations de la chapelle et d'un mur de clôture ainsi qu'une partie du cimetière paroissial (23 tombes appartenant à des hommes, des femmes, des enfants et des nouveau-nés, rapport en cours Laetitia Dalmau). L'opération de diagnostic constituait donc l'opportunité d'appréhender l'extension du prieuré et de ses dépendances et de retrouver des vestiges du hameau qui s'est développé autour de la communauté.

Près de la moitié du terrain (4 500 m² sur 1 h) a été détruit au XIX^e siècle lors de l'exploitation du limon pour une briqueterie. Le diagnostic a permis toutefois de retrouver une vallée sèche ou un vallon orienté sud-est/nord-est qui bordait probablement au nord le prieuré. Ce vallon, exondé et peu profond à l'emplacement de la parcelle (autour de 2 m), était régulièrement inondé et s'est colmaté progressivement.

Un tronçon de fossé et une fosse, datés du bas Moyen Âge ont été creusés dans un de ces niveaux de colmatage avant de disparaître sous des colluvions modernes.

Ce secteur, probablement humide et peu propice à l'installation humaine, n'a ni livré de vestiges liés au prieuré ni de son hameau

Jean-Michel Willot

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION



Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté préfectoral portant prescription du diagnostic archéologique n° 16076

Le Préfet de la région Nord - Pas-de-Calais Picardie
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment le Livre V ;

Vu l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du Code du Patrimoine, notamment le livre V, Titre II ;

Vu les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du Code du Patrimoine, notamment le Livre V, Titre II ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE en qualité de préfet de la région Nord - Pas-de-Calais Picardie; préfet de la zone défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004, portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opération archéologique ;

Vu l'arrêté ministériel du 1^{er} janvier 2016, portant nomination de Madame Marie-Christiane DE LA CONTE, directrice régionale des affaires culturelles du Nord - Pas-de-Calais Picardie ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 mai 2016 accordant délégation de signature à Madame Marie-Christiane DE LA CONTE en qualité de directrice régionale des affaires culturelles du Nord - Pas-de-Calais Picardie ;

Vu l'arrêté portant délégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles du Nord - Pas-de-Calais Picardie en date du 4 mai 2016 et paru au recueil des actes administratifs numéro 129 en date du 9 mai 2016, accordant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur de l'archéologie ;

Vu le dossier de :
déposé à la Mairie de :

le :

sous le n° :

par :

Adresse de l'aménageur :

Localisation :

Reçu le :

permis de construire

Bapaume

19 avril 2016

PC 0620801600004

Mr Jean-Louis SCHREVERE

48, rue de la République 62450 BAPAUME

Bapaume, rue de Saint-Quentin parcelle ZB 106

3 mai 2016

Considérant que, en raison de leur localisation à proximité immédiate du cimetière et de l'édifice religieux mis au jour fortuitement en décembre 2015, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} - Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région :	Nord – Pas-de-Calais Picardie
Département :	Pas-de-Calais
Commune :	Bapaume
Localisation	rue de Saint-Quentin parcelle ZB 106
Propriétaire :	
Coordonnées Lambert I :	x = 637,435 y = 1267,562 z = 120

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase de préparation (lors de laquelle le responsable scientifique consulte la documentation disponible et prend l'attache du correspondant scientifique du Service Régional de l'Archéologie), une phase d'exploration du terrain, ainsi qu'une phase d'étude qui s'achève par la remise d'un rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - Le diagnostic archéologique sera réalisé sous la responsabilité de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou de la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais et sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R 523-38 du livre V du code du Patrimoine.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou par de la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais sur la base des prescriptions suivantes :

Objectifs : Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des niveaux et structures archéologiques conservés. Il doit fournir les informations nécessaires pour décider ou non de la réalisation d'une fouille archéologique et de ses modalités techniques.

Par ailleurs, le diagnostic archéologique doit être conçu comme une opération archéologique à part entière, et doit dépasser le cadre de la simple présence ou absence de site. Il doit permettre la mise en œuvre de moyens, d'analyses et de techniques propres à la détermination et à la compréhension du gisement exploré en perspective d'une exploitation à très long terme et d'une approche géographique plus générale.

Emprise : Le diagnostic archéologique doit être réalisé dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement (10165 m²). Le responsable d'opération devra prendre l'attache de l'aménageur afin de respecter le compactage des terrains.

Principes méthodologiques : La stratigraphie générale du site pourra être reconnue grâce à la réalisation de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur. Si nécessaire, le responsable d'opération pourra faire appel à l'avis d'un géomorphologue. Le rapport de diagnostic devra présenter ces éléments stratigraphiques de manière synthétique, sous forme de logs ou de profils. Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires continues réparties sur l'intégralité de la surface de l'emprise et correspondant à un taux d'exploration de 10 % minimum. Afin de rendre intelligibles les résultats du diagnostic une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :

- l'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative ;
- la mise en œuvre d'un maillage de diagnostic plus réduit à l'emplacement de ces zones, afin d'en définir l'extension.

Les structures archéologiques devront être sondées afin de permettre de déterminer l'état de conservation du site et de fournir des éléments de chronologie fiables. La caractérisation chronologique du site pourra se faire par des études de type classique (céramologie) mais aussi par la mise en œuvre de méthodes de datation absolues.

Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (plans, relevés, photographies...).

Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures archéologiques en bon état de conservation, le rebouchage sera réalisé par ou sous contrôle de l'opérateur du diagnostic archéologique, afin d'en garantir la conservation et de garantir des conditions optimales de fouilles.

Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du Contrôle Scientifique et Technique.

Article 3 - Le rapport devra comporter, outre les éléments requis pour le Document Final de Synthèse, une étude (description, comptage et dessin) et un inventaire du mobilier récolté et des niveaux et structures archéologiques rencontrés. Il devra comporter un plan numérique et devra être rédigé selon les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 4 - Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic. L'inventaire, le classement, le conditionnement et la dévolution de ce mobilier sont réalisés en application des articles R. 523-65 à R. 523-68 du livre V du code du Patrimoine, suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques, et conformément au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques ».

Article 5 - La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mr Jean-Louis SCHREVERE, ainsi qu'à la Communauté de communes du Sud Artois, au directeur de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives et à la directrice de la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais.

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans le délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait à Lille, le **23 MAI 2016**

Pour le Préfet de la Région du Nord – Pas-de-Calais Picardie
et par délégation
Pour la directrice régionale des affaires culturelles
Le conservateur de l'archéologie

Jean-Luc COLLART



3/3

COURRIER D'ATTRIBUTION



REÇU LE

22 JUIN 2016

Direction de l'Archéologie

Direction régionale des
affaires culturelles

A

Service régional de
l'archéologie

Site de Lille

Affaire suivie par :
Luc Vallin
Tél. : (33) [0]3 28.36.78.55
Courriel : luc.vallin@culture.gouv.fr

Madame FRANCOIS,
Direction de l'archéologie au
Département du Pas-de-Calais
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS CEDEX 09

Lille, le 14 juin 2016.

NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DE DIAGNOSTIC

Objet : Bapaume (Pas-de-Calais) Rue de Saint Quentin, parcelle ZB 106 - permis de construire PC0620801600004

références SRA : 160289 – 16076

Madame,

En application des articles R 523-29 et R 523-30 du code du patrimoine, je vous informe que le diagnostic archéologique prescrit par arrêté préfectoral n° 16-076 sur le terrain cité en objet sera réalisé par :

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
Direction de l'archéologie
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS CEDEX 09

L'opérateur désigné ci-dessus dispose d'un délai d'un mois pour soumettre au Service Régional de l'Archéologie un projet d'intervention détaillant la mise en œuvre de la prescription reprise en objet.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération.

Pour le Préfet de la Région du Nord – Pas-de-Calais Picardie
et par délégation
Pour la directrice régionale des affaires culturelles
Le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc COLLART

ACCUSE DE RECEPTION à retourner à l'adresse située en pied de page

Notification d'ATTRIBUTION du diagnostic 16076 Bapaume (Pas-de-Calais) Rue de Saint Quentin, parcelle ZB 106 - permis de construire PC0620801600004

références SRA : 160289 – 16076

Date d'envoi SRA :

Date de réception :

Cachet :

Signature :

Direction régionale des affaires culturelles – Service régional de l'archéologie – Nord et Pas-de-Calais
3, rue du Lombard – 59041 LILLE Cedex
Tél : 03 28 36 78 50 - Fax : 03 28 36 78 69

PROJET D'INTERVENTION

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PRC – Direction de l'Archéologie

Projet d'intervention de diagnostic archéologique

Direction de l'Archéologie
Conseil départemental du Pas-de-Calais
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
62018 Arras cedex 9
Tél. : 03.21.21.69.31 télécopie : 03.21.60.91.18
archeologie@pasdecalais.fr

1. IDENTIFICATION

Opération	Nature de l'opération	Diagnostic archéologique
	Numéro arrêté de prescription	16/076/DIAG
	Date de prescription	23/05/2016
	Date de notification	27/05/2016
	Date d'attribution	14/06/2016
Site	Département	Pas-de-Calais
	Commune	Bapaume
	Localisation	Rue de Saint-Quentin
	Références cadastrales	ZB 106
	Coordonnées Lambert 93	x=637,435 y=1267,562 z=120
	Surface à traiter	10165 m²
	Nature du projet	Construction de tunnels multichapelles et d'une réserve d'eau de 523 m³
Aménageur	Nom ou raison sociale	Monsieur Jean-Louis SCHREVERE
	Adresse	48, rue de la République 62450 BAPAUME
	Représentant légal	Monsieur Jean-Louis SCHREVERE
Service instructeur	Service régional de l'Archéologie	03.28.36.78.50
	Prescripteur	Monsieur Luc VALLIN

2. PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

L'arrêté de prescription n° 16/076/DIAG du 23/05/2016 stipule que, « en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ».

Conformément à l'arrêté de prescription, l'objet de l'opération de diagnostic archéologique consiste à mettre en évidence et caractériser la nature, la datation, la chronologie, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents.

Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant de déterminer le type de mesures dont le site doit faire l'objet.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

L'opération archéologique de diagnostic concerne une parcelle agricole qui n'est impactée par aucune contrainte technique particulière.

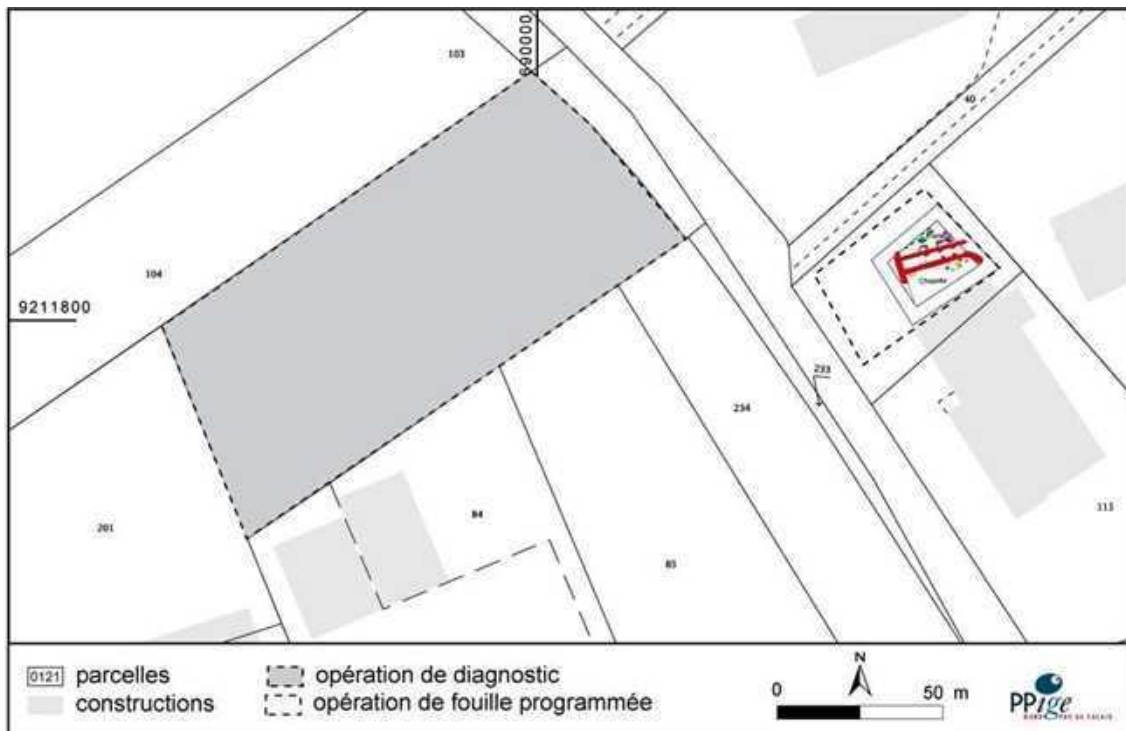
4. VESTIGES ATTENDUS

Bapaume – Parcelle ZB 106 Rue de Saint-Quentin
Projet d'intervention de diagnostic archéologique

1/3

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PRC – Direction de l'Archéologie

Les travaux sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique du fait même de l'importance de la surface considérée et de la proximité du prieuré de Saint-Albin fondé au XI^e siècle et dépendant de l'abbaye de Saint-Nicolas-au-Bois près de La-Fère-en-Vermandois dans l'Aisne. Ce dernier, localisé à 50 m à l'est de la parcelle, a fait l'objet d'une campagne de fouille programmée en avril 2016 (Responsable d'opération Laetitia Dalmau, Direction de l'Archéologie). Lors de cette opération, les fondations de la chapelle et d'un mur de clôture ainsi qu'une partie du cimetière paroissial (23 tombes appartenant à des hommes, des femmes, des enfants et des nouveau-nés). Découverte notable, quatre tombes contenaient des pots à encens qui attestent une pratique de la fumigation peu connue dans la région. La parcelle à diagnostiquer peut receler dans son sous-sol des vestiges d'installations périphériques au prieuré.



5. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Étude documentaire

Préalablement à l'opération de terrain, une étude documentaire sera entreprise afin d'appréhender l'environnement historique, archéologique et naturel du projet d'aménagement. Il sera notamment procédé à la consultation de la Carte archéologique et des Archives départementales du Pas-de-Calais. L'analyse des éventuelles découvertes réalisées dans le cadre du diagnostic sera couplée à celles de la fouille programmée.

Détection

L'opération d'archéologie préventive consistera dans la réalisation de tranchées linéaires, réparties sur la totalité de l'emprise et représentant au moins 10 % de la superficie. En cas de détection de vestiges, des fenêtres de décapages complémentaires, pourront être ouvertes afin d'évaluer plus

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PRC – Direction de l'Archéologie

finement la concentration, l'extension et l'état de conservation des vestiges. Des sondages profonds sont envisagés pour explorer la puissance stratigraphique du site.

Caractérisation

La fouille partielle ou totale, manuelle ou mécanique, d'un nombre significatif de structures sera réalisée afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

Conservation du mobilier et de la documentation archéologique

Le mobilier archéologique sera conditionné et conservé au sein du dépôt de la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais en prévision de sa restitution à l'État qui sera chargé de sa dévolution et cela conformément au protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques établi par le Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

6. MOYENS A ENGAGER

Phase de terrain incluant la préparation		Total 3 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	
	Topographe	1
	Moyens de terrassement	Pelle mécanique 21 t, godet 3 m
Phase de post-fouille		Total 5 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	
	Spécialiste	1
	Topographe	1

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION



REÇU LE

28 JUL. 2016

Direction de l'Archéologie

Direction régionale
des affaires culturelles

N° PATRIARCHE 158193

Arrêté préfectoral portant désignation du responsable scientifique dans le cadre du diagnostic archéologique n° 16076.0

Le Préfet de la Région Nord – Pas-de-Calais Picardie
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment le Livre V ;
Vu l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du code du patrimoine, notamment le livre V, Titre II ;
Vu les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine, notamment le Livre V, Titre II ;
Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE en qualité de préfet de la région Nord - Pas-de-Calais Picardie, préfet de la zone défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;
Vu l'arrêté ministériel du 1^{er} janvier 2016, portant nomination de Madame Marie-Christiane DE LA CONTE, directrice régionale des affaires culturelles du Nord - Pas-de-Calais Picardie ;
Vu l'arrêté préfectoral du 4 mai 2016 accordant délégation de signature à Madame Marie-Christiane DE LA CONTE en qualité de directrice régionale des affaires culturelles du Nord - Pas-de-Calais Picardie ;
Vu l'arrêté portant délégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles du Nord - Pas-de-Calais Picardie en date du 18 mai 2016 et paru au recueil des actes administratifs numéro 71 en date du 24 mai 2016, accordant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur de l'archéologie ;
Vu l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n°16076.0 ;

ARRETE

Article 1 - WILLOT Jean-Michel (centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais) est désigné comme responsable scientifique du diagnostic sur la commune de Bapaume, Rue de Saint Quentin, parcelle ZB 106.

Article 2 - Le rapport établi à l'issue du diagnostic devra être fourni en huit exemplaires, dont un non broché.

Il devra comporter :

- **les données administratives et techniques**
 1. région, département, commune, lieu-dit ;
 2. numéro d'opération (n° de département, n° de commune, n° de l'arrêté, mention DIAG) ;
 3. références cadastrales (année de réalisation du cadastre, n° des sections et n° des parcelles) ;

4. nom du ou des propriétaires au moment de l'opération ;
5. cartes et plans de localisation géoréférencés (1/25 000^e et fond de cadastre actuel) avec l'emprise du diagnostic et, si elle est connue, l'implantation des aménagements ;
6. plan d'implantation de tous les sondages avec leur identification ;
7. fiche signalétique par période de présentation des résultats scientifiques ;
8. notice des résultats scientifiques pouvant figurer dans le Bilan Scientifique Régional, éventuellement accompagnés d'illustrations.
La notice et les illustrations seront également transmises sous forme numérique.

• **la présentation des résultats scientifiques**

1. un état sommaire des connaissances géologiques, archéologiques, historiques avant le diagnostic ;
2. un exposé de la mise en œuvre du diagnostic ;
3. un mode d'emploi de la documentation avec la présentation du système d'enregistrement des données de terrain et du système de gestion mis en place pour leur exploitation ;
4. la présentation générale des résultats sur la zone diagnostiquée en identifiant le ou les différents sites archéologiques repérés et leur caractérisation sommaire, accompagnée d'un plan regroupant l'intégralité des sondages avec leur identification ;
5. la présentation détaillée, par période chronologique, du ou des sites avec plans et coupes ainsi que le mobilier significatif ;
6. une synthèse par période avec la nature des sites et leur interprétation ;
7. une synthèse d'ensemble replaçant le site ou les sites dans les problématiques régionales ou nationales.

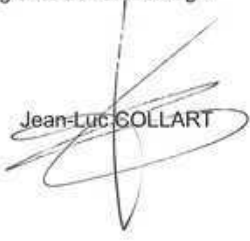
Article 3 – La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur.

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans le délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait à Lille, le 15 juillet 2016.

Pour le Préfet de la Région du Nord – Pas-de-Calais Picardie,
et par délégation,
pour la directrice régionale des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc COLLART



DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

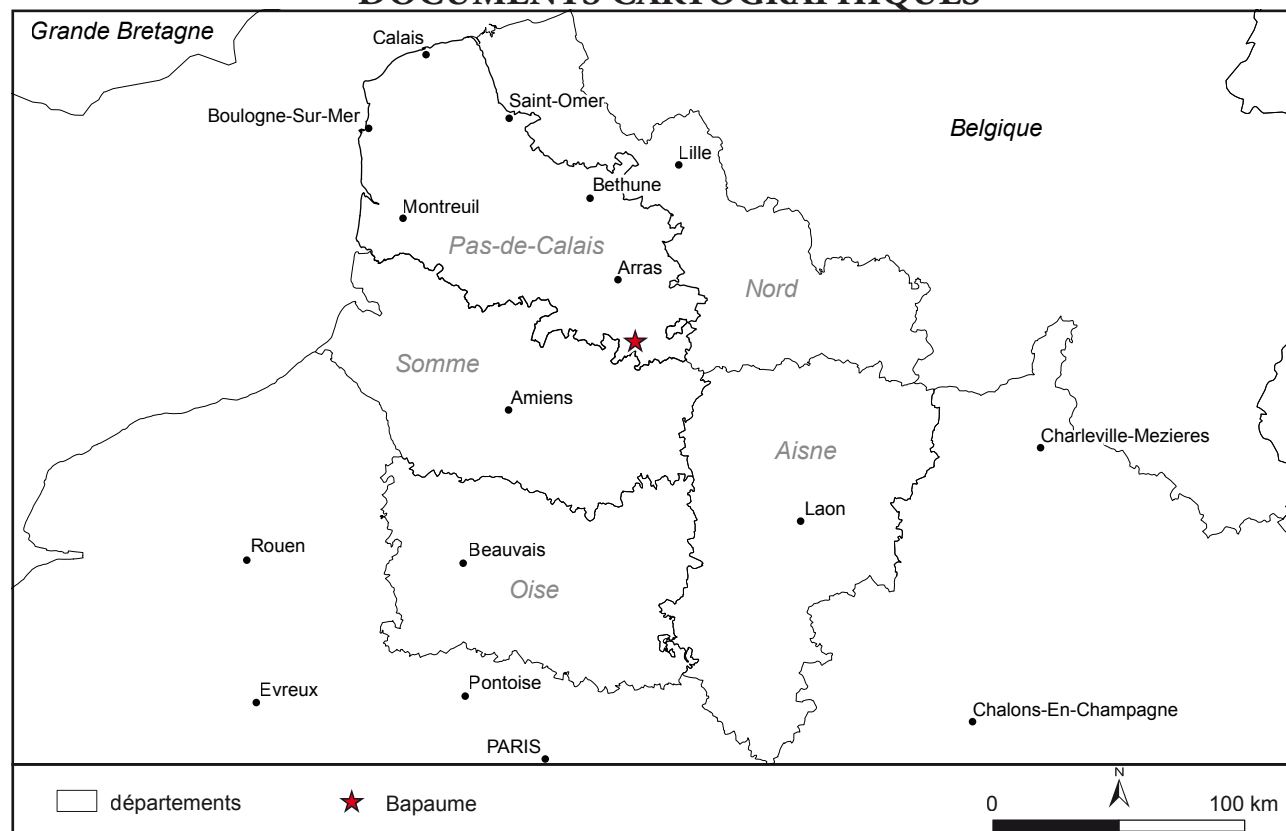


Fig. 1 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, localisation régionale de la commune, G. Guidi-Rontani - DA CD62.

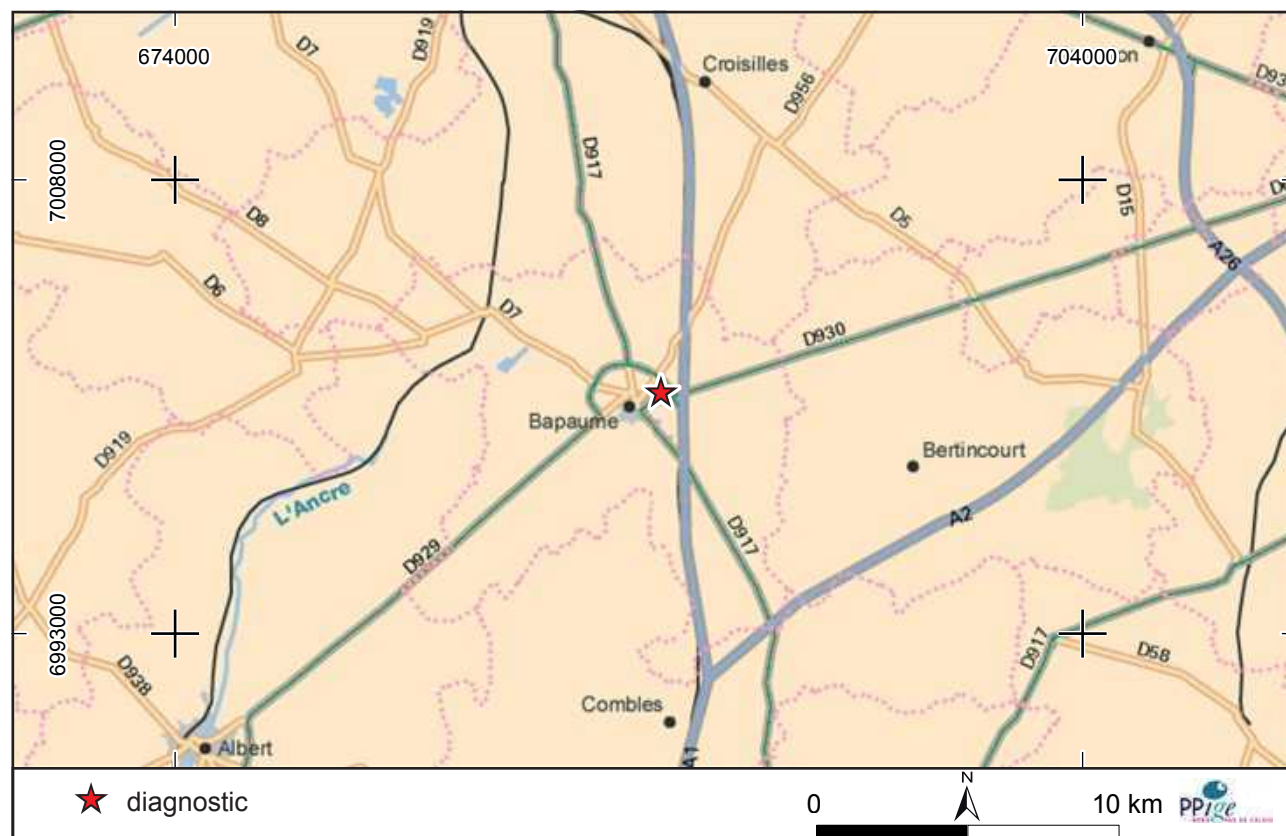


Fig. 2 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), G. Guidi-Rontani - DA CD62.

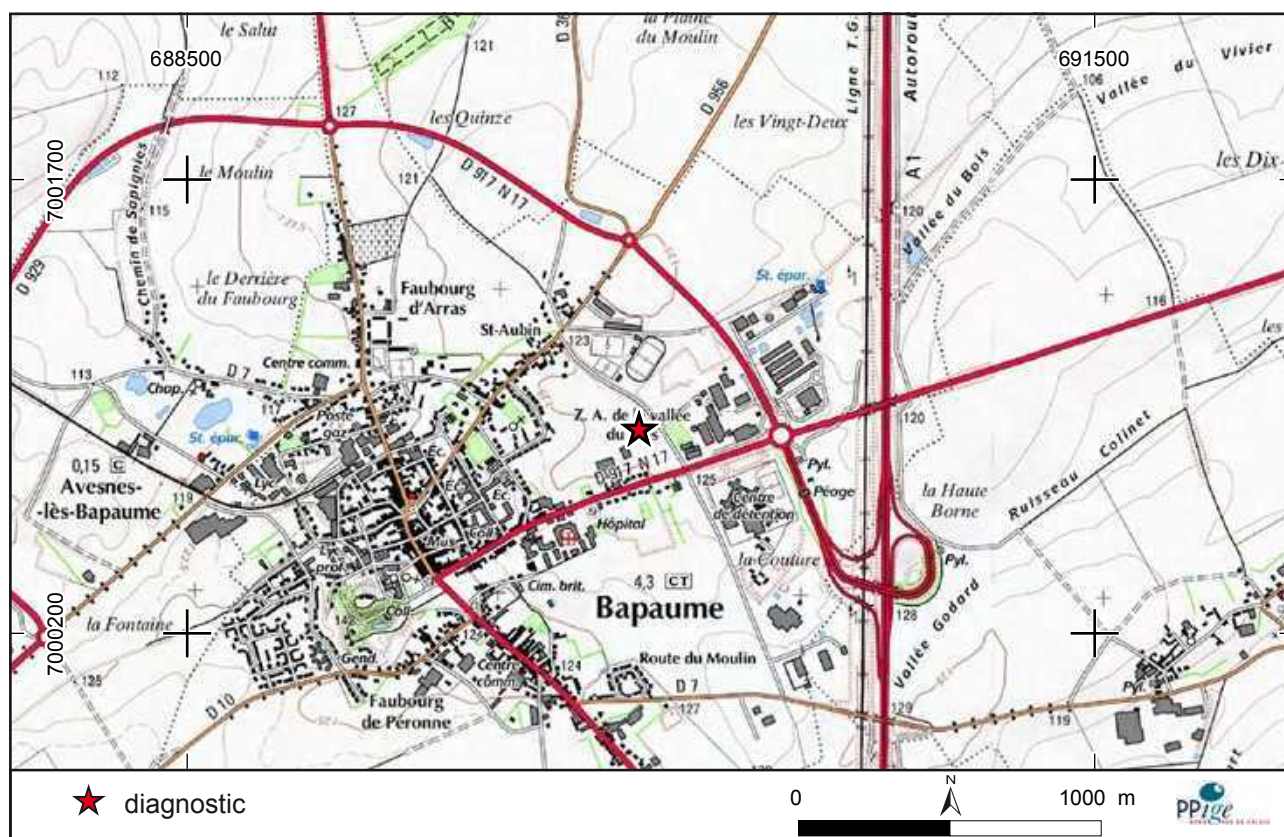


Fig. 3 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), G. Guidi-Rontani - DA CD62.

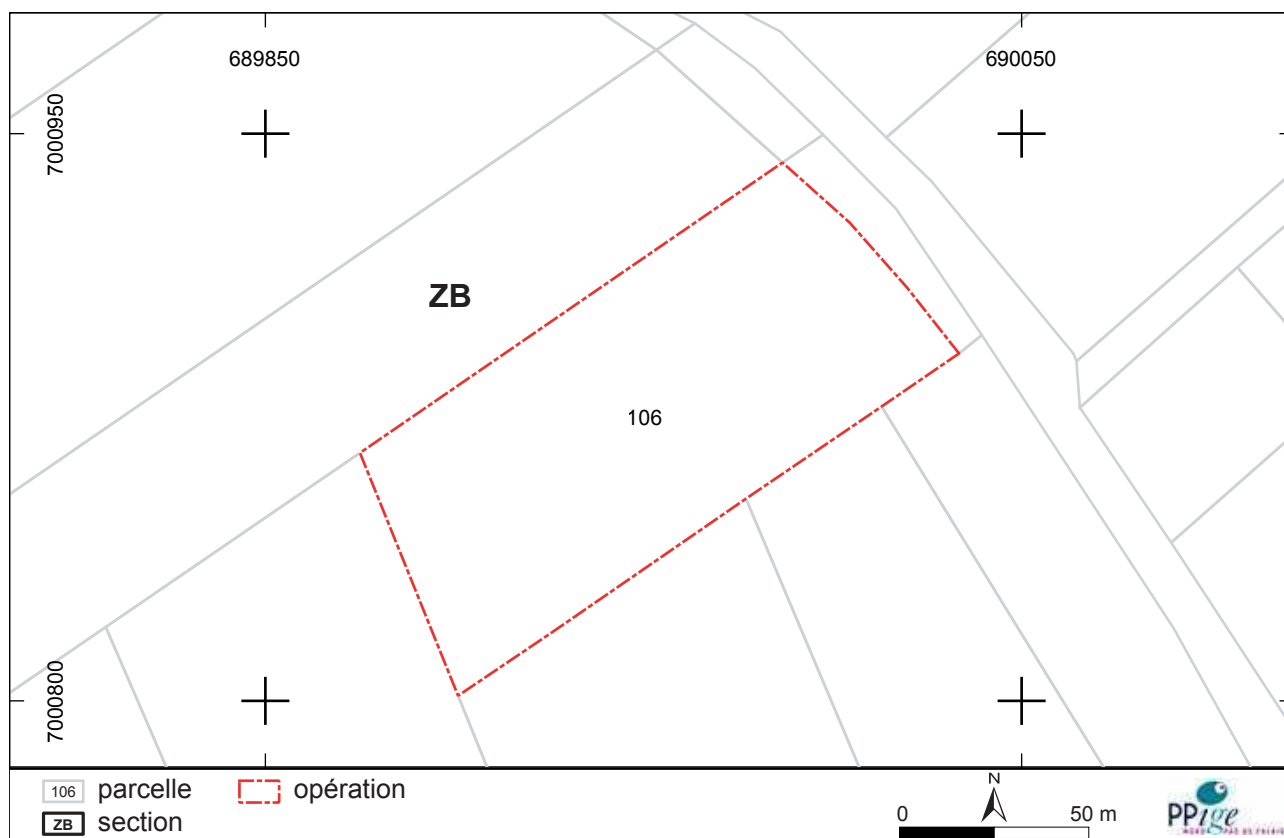
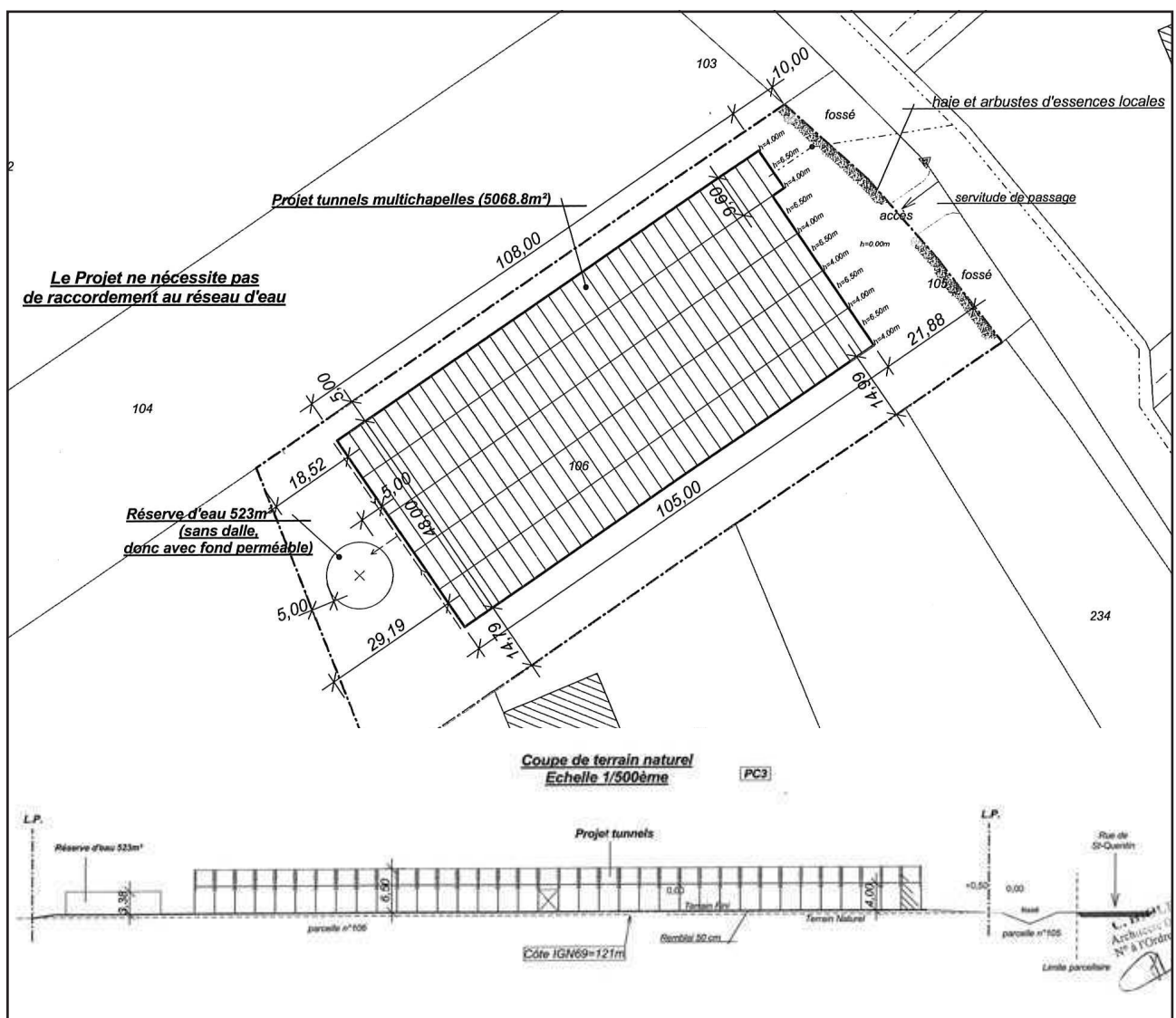


Fig. 4 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, localisation du site sur le cadastre, G. Guidi-Rontani - DA CD62

SECTION 2 : L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET SES RÉSULTATS

1. État des connaissances	25
1.1 Le projet d'aménagement	25
1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)	26
1.2.1 Données géomorphologiques générales	26
1.2.2 Synthèse des données géologiques	26
1.3 Contextes historique et archéologique	26
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	29
2.1 Les contraintes	29
2.2 Méthodologie	29
2.2.1 Le décapage et la fouille	29
2.2.2 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier	29
3. Description archéologique	30
3.1 Le vallon ou vallée sèche	30
3.2 Les structures	30
4. Conclusion	34
5. Table des figures	35



1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)

1.2.1 Données géomorphologiques générales

Le diagnostic recoupe selon un axe nord-sud une vallée sèche orientée NE-SO, dont la paléotopographie est encore partiellement perceptible dans le paysage. Les altitudes sur l'emprise varient entre 118 m dans le vallon et 125 m sur les versants nord et sud.

Le diagnostic est proche de la ligne de partage des eaux des bassins-versants de l'Escaut – dont il dépend – et de la Somme, immédiatement au sud de l'emprise. Il est situé dans une vallée sèche débouchant sur l'Hirondelle, affluent mineur de la Sensée (Fig. 6, page 27).

1.2.2 Synthèse des données géologiques

Les Lœss (Complexe des limons des plateaux, LP) se retrouvent aussi bien sur les plateaux que dans les vallées. Lorsque la stratigraphie est bien préservée, deux ensembles peuvent être différenciés : les Lœss récents et paléosols associés (dépôts weichséliens, Pléistocène supérieur) et les Lœss anciens (Pléistocène moyen). Ces deux ensembles sont séparés par le Sol de Rocourt (Eémien). Selon les données issues de la BSS, l'épaisseur des limons sur le secteur oscille entre 3 m et plus de 10 m de puissance (BRGM-Infoterre 2013).

Les colluvions indifférenciées (colluvions limoneuses, crayeuses et caillouteuses, C). Ces dépôts à fraction limoneuse dominante, remanient des dépôts mésozoïques, tertiaires et quaternaires. D'épaisseur extrêmement variable, ils sont présents en fond de vallon ou de vallée sèche ainsi que sur les versants.

1.3 Contextes historique et archéologique

La parcelle à diagnostiquer est localisée à 50 m à l'ouest du prieuré de Saint-Albin fondé au XI^e siècle et dépendant de l'abbaye de Saint-Nicolas-au-Bois près de La-Fère-en-Vermandois dans l'Aisne. Ce dernier a fait l'objet d'une campagne de fouille programmée en avril 2016 (Responsable d'opération Laetitia Dalmau, Direction de l'Archéologie). Lors de cette opération, les fondations de la chapelle et d'un mur de clôture ainsi qu'une partie du cimetière paroissial (23 tombes appartenant à des hommes, des femmes, des enfants et des nouveau-nés). Découverte notable, quatre tombes contenaient des pots à encens qui attestent une pratique de la fumigation peu connue dans la région.

La localisation exacte du prieuré n'était pas précisément connue avant la campagne de fouille programmée. Il est représenté sur un plan de Deventer du XVI^e. Détruit lors du siège de la ville en 1641, il disparaît dès la fin du XVII^e siècle du paysage. Le dégagement de la chapelle a permis de caler une partie des édifices de la communauté sur le cadastre actuel et d'estimer son emprise (Fig. 7, page 28, Fig. 8, page 28).

L'opération de diagnostic constitue l'opportunité d'étudier l'environnement immédiat du prieuré et d'appréhender son extension ou des aménagements périphériques.

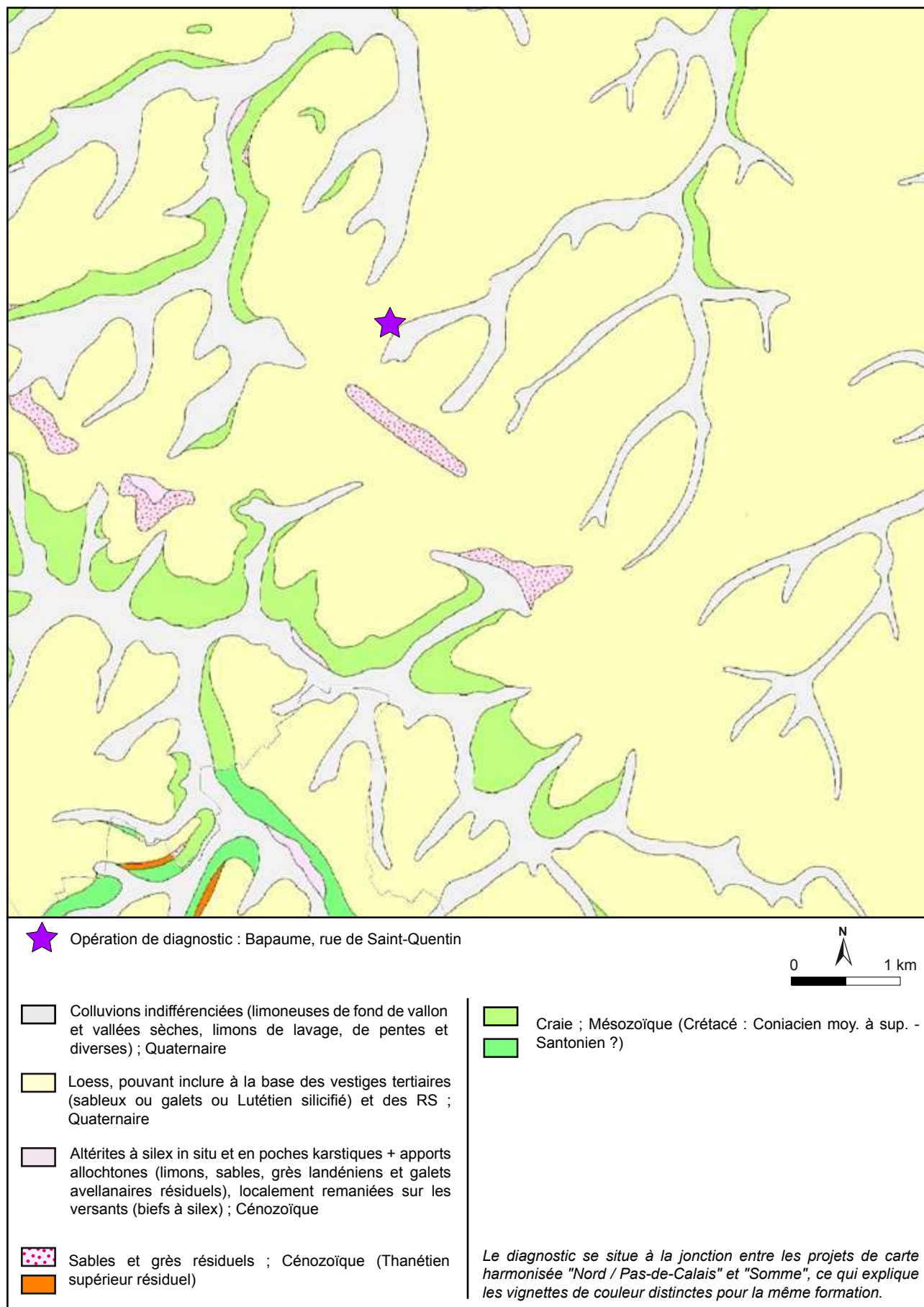


Fig. 6 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, le projet dans son environnement géologique, M. Meurisse-Fort - DA CD62.

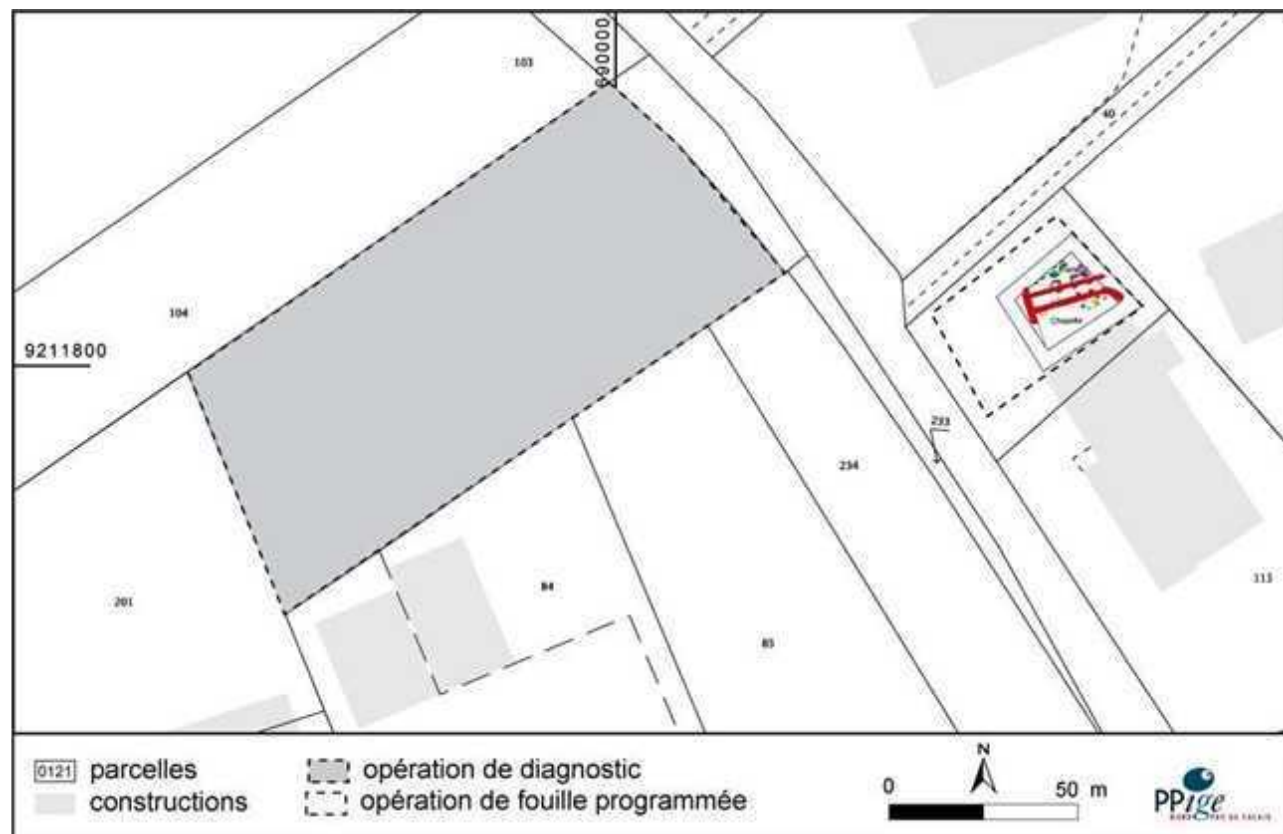


Fig. 7 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, la parcelle à diagnostiquer et le prieuré de Saint-Albin fouillée en avril-mai 2016, G. Guidi-Rontani - DA CD62.

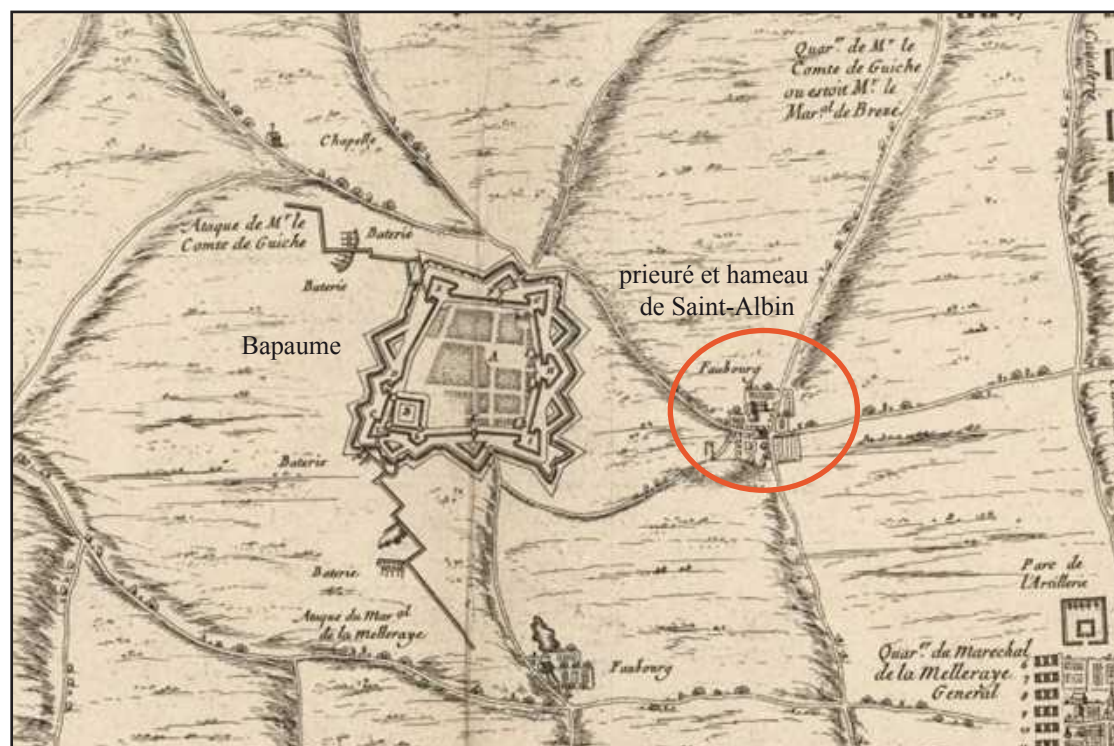


Fig. 8 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, plan du siège de Bapaume de 1641, Archives départementales du Pas-de-Calais, cote 4 J 440/16, 1694, Sébastien de Pontault de Beaulieu.

2. Stratégie et méthodes mises en œuvre

2.1 Les contraintes

Une canalisation d'évacuation des eaux usées traversait la parcelle d'ouest en est au nord. Cette partie du terrain n'a pas été sondée.

2.2 Méthodologie

2.2.1 Le décapage et la fouille

L'opération s'est déroulée du 11/07/2016 au 12/07/2016 avec une équipe de 2 personnes, le responsable d'opération et le topographe. Une pelle hydraulique de 21 tonnes équipée d'un godet de curage de 2,50 m de large a réalisé 8 tranchées et quatre sondages profonds. Les tranchées, sondages et structures ont été relevés à l'aide d'un GPS centimétrique et figurent dans ce rapport dans le système de projection Lambert 93. Toutes les unités d'enregistrement sont répertoriées au sein d'un cahier.

850 m² ont été ouverts sur une surface accessible de 8 400 m² (présence d'une canalisation, Fig. 9, page 31) soit 10,12%.

2.2.2 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier

La gestion de la documentation scientifique et du mobilier archéologique est conforme au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques » complément au cahier des charges scientifiques du Service régional de l'archéologie. L'ensemble de la documentation issue du terrain a été archivé et une sauvegarde informatique a été réalisée. Elle est conservée à la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais. L'ensemble des données est enregistré dans le système d'informations archéologiques du Pas-de-Calais (SIA) accessible via extranet. Le SIA est une base de données couplée à un système d'informations géographiques.

L'application SIA se décompose en deux grands modules : le module inventaire et le module recherche. Le module inventaire comprend :

- Les unités d'enregistrement : niveau, structure, sondage...
- Le mobilier archéologique : un inventaire généraliste et des inventaires pour les différents types de mobilier
- La documentation : papier et numérique,
- Les traitements : analyses spécifiques et conservation-restauration,
- La régie.

Le module recherche permet d'effectuer des requêtes multicritères sur l'ensemble des champs des inventaires. Les recherches peuvent être internes à l'opération ou sur l'ensemble des projets.

3. Description archéologique

Le sous-sol de la parcelle a été détruit au XIX^e ou au début du XX^e siècle sur plus de 4 500m² à l'est par une extraction de matériaux à ciel ouvert d'une profondeur supérieure à 2 m (Fig. 9, page 31).

3.1 Le vallon ou vallée sèche

La parcelle est traversée par un vallon ou vallée sèche orienté sud-ouest/nord-est d'une profondeur de 2 m à 2,50 m qui, selon des données topographiques, débouche sur l'Hirondelle, un cours d'eau localisé au nord. Cette dépression a été colmatée par deux types de colluvions limoneuses sableuses. La plus ancienne repérée, UE 26 visible dans les tranchées TR 4, 8 et 5, est un limon homogène marron très pale comportant de nombreuses oxydations manganiques, très lessivé (milieu humide) et épais de 0,50 m à 1 m. Des litages organiques noirâtres ou blanchâtres signalent un dépôt progressif. Il est surmontant d'une colluvion limoneuse épaissie de 1 m à 1,50 m, mis en place lors d'une seconde phase de colmatage postérieurement à l'époque moderne (présence d'éclats de tuile et de briques roulés). Ce limon, UE 25, de texture proche du précédent, est toutefois plus sombre et hétérogène. Il a été repéré dans les tranchées TR 1, 4 5 et 8.

3.2 Les structures

La fosse UE 29 (TR 4) possède une ouverture ovale de plus de 2 m diamètre et est conservée sur 0,70 m de profondeur. Ces parois sont obliques et le fond en cuvette. Elle entaille la colluvion UE 26. Elle est comblée par un remblai limoneux homogène marron jaunâtre comportant de nombreuses oxydations ferriques et manganiques ainsi que quelques éclats de tuiles médiévales. Il a livré un fragment de col en bandeau d'une oule et un fragment de panse glacuré, datés probablement du bas Moyen Âge ou du début de l'époque moderne.

La fosse UE 31, creusée dans la colluvion UE 26 (TR 4), est de forme ovale de plus de 2 m de diamètre. Le comblement est un remblai limoneux homogène marron jaunâtre comportant de nombreuses oxydations ferriques et manganiques ainsi que quelques éclats de tuiles médiévales. Elle n'a pas été testée.

La fosse UE 20 (TR1), de forme ovale (2,20 m sur 1,50 m de côté), a été creusée dans la colluvion UE25 et comblée à une époque tardive (présence de cassons de briques) : elle n'a pas été testée.

Le fossé UE 23, repéré uniquement dans la tranchée TR 4, est creusé dans la colluvion UE 26. Large de 2,30 m et conservé sur 0,80 m de profondeur, il est comblé par un limon homogène marron très pale, oxydé (présence d'oxydes manganiques), lessivé et comportant du charbon de bois ainsi que des fragments de tuiles médiévales. Un éperon à mollette, daté de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne a été retrouvé dans son comblement ; ce dernier est scellé par la colluvion UE 25.

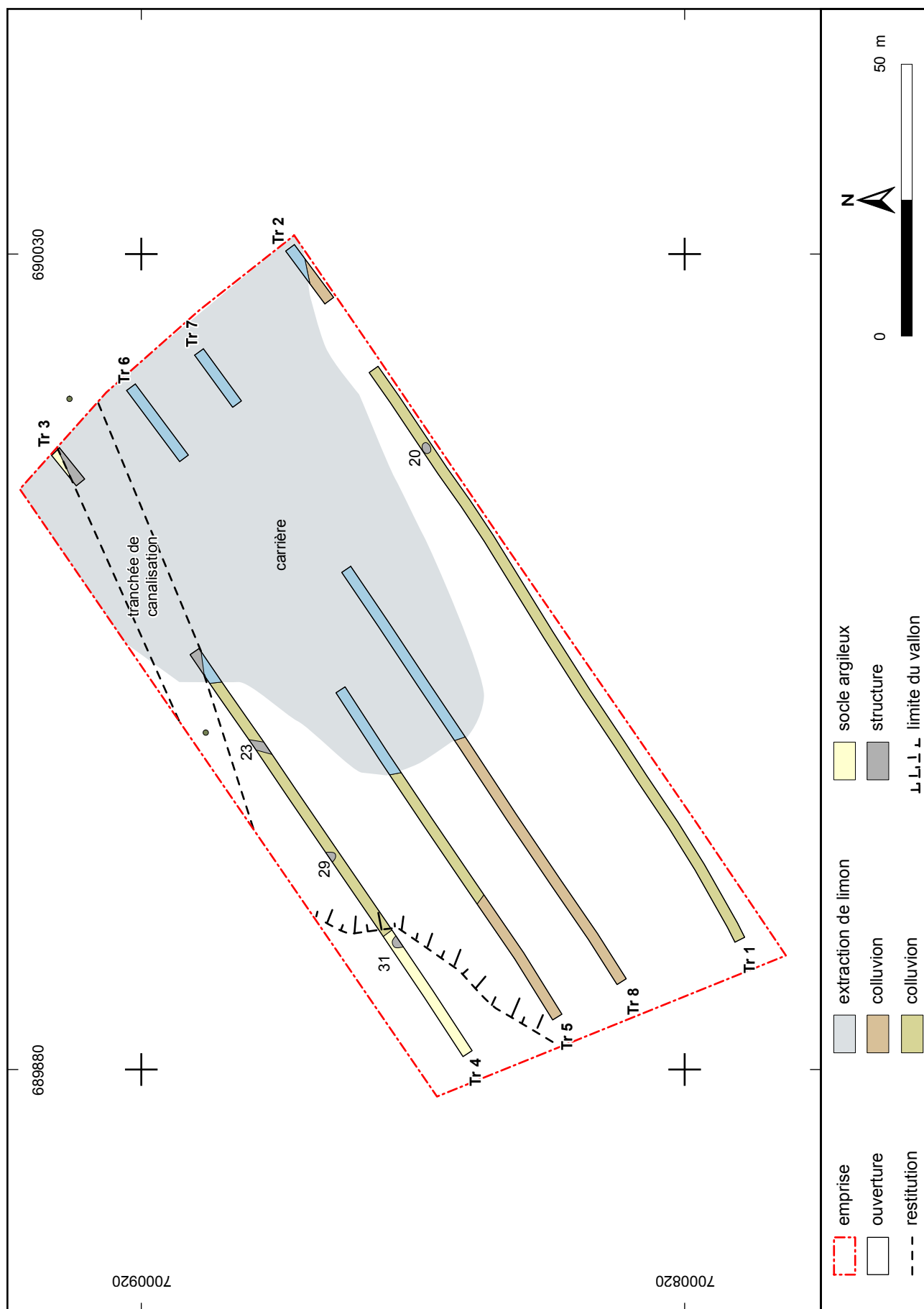


Fig. 9 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, plan général des tranchées et des découvertes, G. Guidi-Rontani - DA CD62.



Fig. 10 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, la parcelle vue vers le sud-est, *G. Guidi-Rontani - DA CD62.*



Fig. 11 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, la carrière comblée de remblais (tranchée TR6), *G. Guidi-Rontani - DA CD62.*

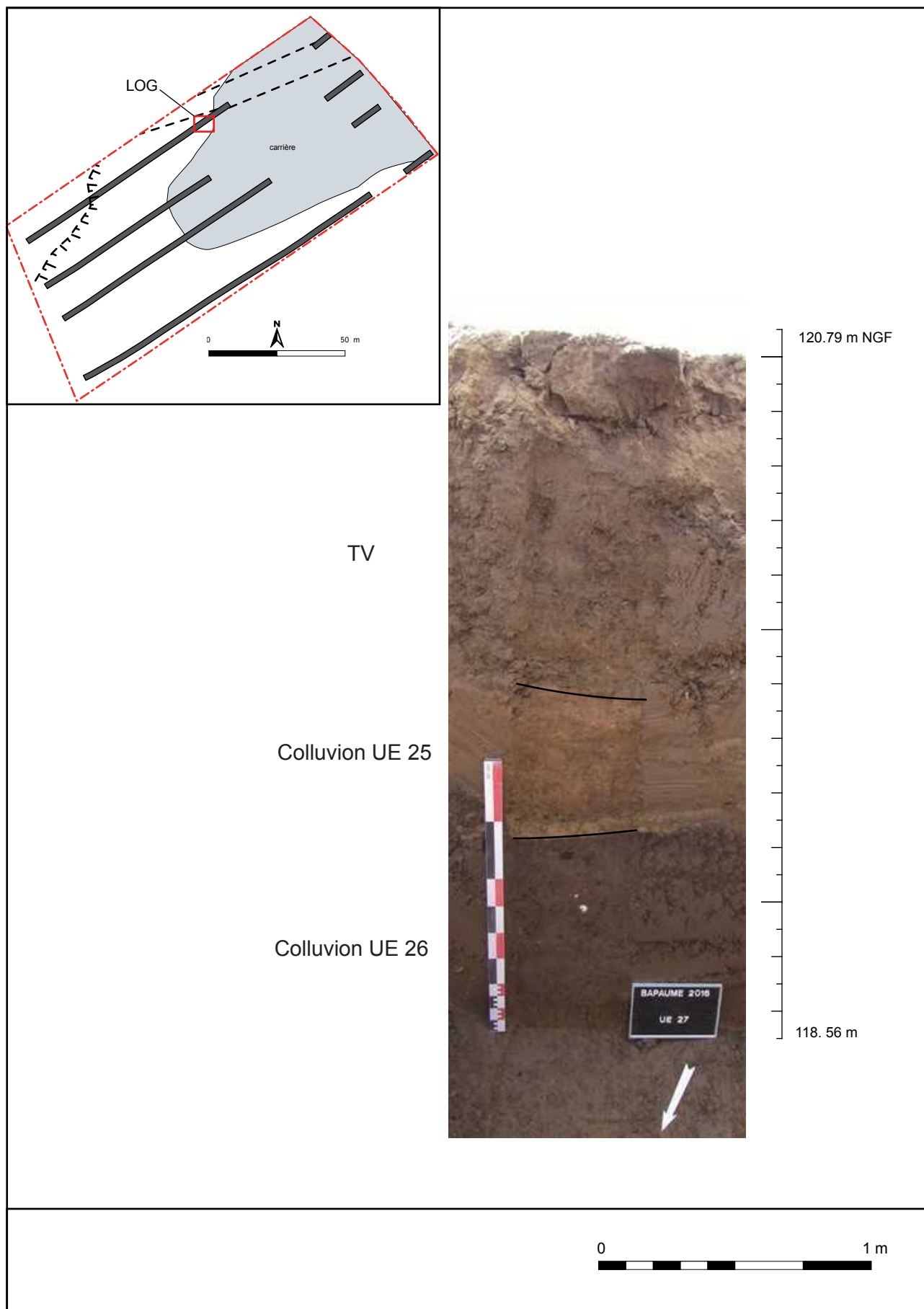


Fig. 12 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, les colluvions UE 25 et UE 26 observées dans la tranchée 4, G. Guidi-Rontani - DA CD62.

4. Conclusion

Le diagnostic de la parcelle ZB 106, rue de Saint-Quentin à Bapaume, est localisé à 50 m à l'est du prieuré de Saint-Albin. Fondé du XI^e siècle et détruit à la fin du XVII^e siècle, le prieuré a été l'objet d'une campagne de fouille programmée qui a mis au jour les fondations de la chapelle et d'un mur de clôture ainsi qu'une partie du cimetière paroissial (23 tombes appartenant à des hommes, des femmes, des enfants et des nouveau-nés, rapport en cours par Laetitia Dalmau). L'opération de diagnostic constituait donc l'opportunité d'appréhender l'extension du prieuré et de ses dépendances ou de retrouver des vestiges du hameau qui s'est développé autour de la communauté.

Près de la moitié du terrain (4 500 m² sur 1 h) a été détruite au XIX^e siècle lors de l'exploitation du limon pour une briqueterie. Le diagnostic a permis toutefois de retrouver une vallée sèche ou un vallon orienté sud-est/nord-est qui bordait probablement au nord le prieuré. Ce vallon exondé et peu profond à l'emplacement de la parcelle (autour de 2 m) était toutefois régulièrement inondé et s'est colmaté progressivement.

Un tronçon de fossé et une fosse, datés du bas Moyen Âge ont été creusés dans un de ces niveaux de colmatage avant de disparaître sous des colluvions modernes.

Ce secteur, probablement humide, peu propice à l'installation humaine, ne comporte pas de vestiges liés au prieuré de Saint-Albin ou à son hameau et marque la limite de l'extension de ces derniers.

5. Table des figures

<i>Fig. 3 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), G. Guidi-Rontani - DA CD62. ...</i>	<i>23</i>
<i>Fig. 4 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, localisation du site sur le cadastre, G. Guidi-Rontani - DA CD62</i>	<i>23</i>
<i>Fig. 5 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, plan et coupe du projet, Architecte DPLG C. Hiolet.....</i>	<i>25</i>
<i>Fig. 6 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, le projet dans son environnement géologique, M. Meurisse-Fort - DA CD62.</i>	<i>27</i>
<i>Fig. 7 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, la parcelle à diagnostiquer et le prieuré de Saint-Albin fouillée en avril-mai 2016, G. Guidi-Rontani - DA CD62.</i>	<i>28</i>
<i>Fig. 8 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, plan du siège de Bapaume de 1641, Archives départementales du Pas-de-Calais, cote 4 J 440/16, 1694, Sébastien de Pontault de Beaulieu.</i>	<i>28</i>
<i>Fig. 9 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, plan général des tranchées et des découvertes, G. Guidi-Rontani - DA CD62.</i>	<i>31</i>
<i>Fig. 10 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, la parcelle vue vers le sud-est, G. Guidi-Rontani - DA CD62.</i>	<i>32</i>
<i>Fig. 11 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, la carrière comblée de remblais (tranchée TR6), G. Guidi-Rontani - DA CD62.</i>	<i>32</i>
<i>Fig. 12 : Bapaume, rue de Saint-Quentin, les colluvions UE 25 et UE 26 observées dans la tranchée 4, G. Guidi-Rontani - DA CD62.</i>	<i>33</i>

SECTION 3 : LES INVENTAIRES

1. Inventaire des unités d'enregistrement	37
2. Inventaire de la documentation.....	38
3. Inventaire du mobilier.....	40

1. Inventaire des unités d'enregistrement

NUMÉRO	TYPE	DESCRIPTION	UES LIÉES
1	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 20, 21, 25, 26, 16, 17
2	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 15, 33, 17
3	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 33, 17
4	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 10, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 17
5	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 25, 26, 28, 33, 17
6	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 33, 17
7	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 33, 17
8	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 25, 26, 33, 17
10	niveau	colluvion	sous: 25 - appartient à: 4, 27 - sur: 26
15	sondage	sondage géologie (log)	contient: 17 - appartient à: 2
16	sondage	sondage géologie (log)	contient: 17 - appartient à: 1
17	niveau	naturel terre végétale	appartient à: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 15, 16, 27, 28 - sur: 21, 25, 30, 32, 33, 34
20	structure	fosse	a coupé: 34 - sous: 21 - appartient à: 1
21	niveau	comblement	sous: 17 - appartient à: 1 - sur: 20
22	structure	tranchée canalisation	
23	structure	fossé parcellaire	a coupé: 25, 26 - sous: 24 - appartient à: 4
24	niveau	comblement	sous: 25 - appartient à: 4 - sur: 23
25	niveau	colluvion	sous: 17 - coupé par: 23, 28, 31 - appartient à: 1, 4, 5, 8, 27 - sur: 10, 24, 26
26	niveau	colluvion	sous: 10, 25 - appartient à: 1, 4, 5, 8, 27 - coupé par: 23, 28, 29 - sur: 34
27	sondage	sondage géologie (log)	contient: 10, 25, 26, 34, 17 - appartient à: 4
28	sondage	sondage géologie (log)	a coupé: 25, 26, 34 - contient: 17 - appartient à: 5
29	structure	fosse	a coupé: 26 - contient + est sous: 30 - appartient à: 4
30	niveau	comblement	sous: 17 - appartient à: 4 - appartient à + est sur: 29
31	structure	fosse	a coupé: 25 - contient + est sous: 32 - appartient à: 4
32	niveau	comblement	sous: 17 - appartient à: 4 - appartient à + est sur: 31
33	niveau	remblai	sous: 17 - appartient à: 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
34	niveau	naturel encaissant	coupé par: 20, 28 - appartient à: 4, 27 - sous: 26, 17

2. Inventaire de la documentation

IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUP-PORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉMENTS
158193_211_0_1	Administratif, Arrêtés et PSTI, arrêté de prescription,	papier	A4	2
158193_211_0_2	Administratif, Arrêtés et PSTI, notification d'attribution,	papier	A4	2
158193_211_0_3	Administratif, Arrêtés et PSTI, projet scientifique et technique d'intervention, Acceptation de projet	papier	A4	1
158193_211_0_4	Administratif, Arrêtés et PSTI, arrêté de désignation,	papier	A4	2
158193_214_0_1	Administratif, Correspondance et compte-rendu de réunion, courrier SRA	papier	A4	1
158193_215_0_1	Administratif, DICT,	numérique	zip	1
158193_216_0_1	Administratif, Gestion de chantier et comptabilité, pv de démarrage	papier	A4	1
158193_216_0_2	Administratif, Gestion de chantier et comptabilité, pv fin	papier	A4	1
158193_233_0_1	Inventaire, Documents,	numérique	xls	1
158193_232_0_1	Inventaire, Mobilier,	numérique	xls	1
158193_231_0_1	Inventaire, US et relations,	numérique	xls	1
158193_241_0_1	Rapport, Rapport final d'opération, dossier rapport	numérique	zip	1
158193_241_0_2	Rapport, Rapport final d'opération, rapport	numérique	pdf	1
158193_241_0_3	Rapport, Rapport final d'opération,	papier	A4	1
158193_221_0_1	Terrain & Post-fouille, Carnet de terrain, Répertoire autre,	papier	A4	1
158193_225_0_1	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie,	numérique	ai	1
158193_225_0_2	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie,	numérique	ai	1
158193_225_0_3	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie,	numérique	ai	1
158193_225_0_4	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, cadastre	numérique	ai	1
158193_225_0_5	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, contexte	numérique	ai	1
158193_225_0_6	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, plan général du diag	numérique	ai	1
158193_225_0_7	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, plan contexte	numérique	ai	1
158193_224_0_1	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain,	numérique	jpeg	1
158193_224_0_2	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale	numérique	jpeg	1
158193_224_0_3	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale de la tranchée 4	numérique	jpeg	1
158193_224_0_4	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale de la parcelle	numérique	jpeg	1
158193_224_0_5	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe du fossé ue 23	numérique	jpeg	1
158193_224_0_6	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue des colluvions	numérique	jpeg	1
158193_224_0_7	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue des colluvions	numérique	jpeg	1

158193_224_0_8	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de la fosse ue29	numérique	jpeg	1
158193_224_0_9	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de la tranchée ue 6 et des remblais de la carrière	numérique	jpeg	1
158193_222_0_1	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe et plan, plan oupe du fossé ue 23	numérique	ai	1
158193_222_0_2	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, log, coupe des colluvions	numérique	ai	1
158193_222_0_3	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, log, coupe des colluvions	numérique	ai	1
158193_222_0_4	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe,	polyester	A4	1

3. Inventaire du mobilier

IDENTIFIANT	DÉTERMINATION	NOMBRE D'ÉLÉMENTS	POIDS (g)	ÉTAT SANITAIRE	PRÉSERVATION À ENVISAGER	PARCELLE DE DÉCOUVERTE	CHRONOLOGIE
158193_141_24_None	terre cuite / céramique / pot	1	12g	stable	aucune	ZB106	Moyen-Âge, Bas Moyen-Âge
158193_112_25_None	métal / métal ferreux / fer / éperon à molette	1	102g	instable	surveillance	ZB106	Moyen-Âge, Bas Moyen-Âge
158193_141_25_None	terre cuite / céramique / marmite tripode	1	40g	stable	aucune	ZB106	Moyen-Âge, Bas Moyen-Âge
158193_141_25_None	terre cuite / céramique / pot	1	12g	stable	aucune	ZB106	Moyen-Âge, Bas Moyen-Âge
158193_141_25_None	terre cuite / céramique / marmite tripode	1	4g	stable	aucune	ZB106	Moyen-Âge, Bas Moyen-Âge

WILLOT J.-M., MEURISSE-FORT M.

Bapaume (Pas-De-Calais), «parcelle ZB 106, rue de Saint-Quentin»

Rapport final d'opération de diagnostic, éd. Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais, Dainville, 2016, 41 p., 12 fig.

Résumé

Le diagnostic de la parcelle ZB 106, rue de Saint-Quentin à Bapaume, est localisé à 50 m à l'est du prieuré de Saint-Albin fondé du XI^e siècle. Il a permis de retrouver une vallée sèche ou un vallon orienté sud-est/nord-est qui bordait probablement au nord le prieuré. Un tronçon de fossé et une fosse, datés du bas Moyen Âge ont été retrouvés dans un des niveaux de colmatage du vallon.

Le secteur, probablement humide, peu propice à l'installation humaine, ne comporte pas de vestiges liés au prieuré de Saint-Albin et de son hameau et marque la limite de l'extension de ces derniers

Thésaurus

Bas Moyen Âge, moderne contemporain, Bapaume, Pas-de-Calais, diagnostic négatif, fosse, fossé, vallon, carrière.

Le Rapport final d'opération

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 41

Nombre de figures : 12